



Droit à la carte d'identité

Par **sophie almeida**, le **01/02/2017** à **09:54**

bonjour je n arrive pas a obtenir ma carte française alors que je suis née en France mes sœurs l ont et moi non comment faire? j ai quittée l école a 15 ans et il me manque 6 mois de justificatifs que n arrive pas a avoir

Par **youris**, le **01/02/2017** à **18:21**

bonjour,
en fait, vous ne pouvez avoir votre carte d'identité française parce que vous n'avez pas la nationalité française.
le simple fait de naître en France ne donne pas automatiquement droit à la nationalité française.
vous pouvez faire une demande de nationalité française en ayant vos sœurs de nationalité française.
voir ce lien:
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33800>
salutations